



Dourdan

n°6

• OCTOBRE 2015

Actus, acteurs, actions

N'oubliez pas !
Tous ces articles
et bien d'autres détails sur
www.mairie-dourdan.fr



**Violences
contre les femmes**

Briser le silence

Face à ces violences,
des associations agissent et
les institutions évoluent pour mieux
accompagner les victimes.



Chemin de Beaurepaire
La requalification de la
voirie sur les rails **P.12**



Troungoumbé/Dourdan
L'amitié plus forte que
la guerre au Mali **P.16**



BP Zoom
Mister P et Mister B,
les 2 font la paire **P. 20**

P.4 ARRÊT SUR IMAGES

P.6 DOSSIER

P.6 | Parler des violences, pour se sauver de l'emprise de leurs auteurs

P.8 | Des mots sur les maux

P.8 | Des permanences juridiques, sociales et psychologiques

P.9 | Paroles d'intervenants

P.9 | Des peines de plus en plus sévères



De l'aveu des intervenants sociaux, juridiques et psychologues, il est souvent difficile de sortir de l'emprise d'un conjoint violent. Une fois que le silence est brisé, les victimes doivent entamer des démarches souvent longues mais qui aboutissent. Au bout de ce chemin de souffrance, une autre vie est possible.

P.10 EN PRISE DIRECTE AVEC...

P.10 | Océanis, un projet en dépit des riverains

P.11 | Nouveau rendez-vous avec les commerçants

P.11 | Accueil des réfugiés : les Dourdannais s'organisent

P.12 PROJETS ET RÉALISATIONS

P.12 | Chemin de Beaurepaire : c'est en route

P.13 | L'agenda d'accessibilité des bâtiments est fixé

P.13 | Le guichet de la gare fait peau neuve

P.14 ACTUALITÉS

P.14 | CMU, CMU-C : une couverture pour tous

P.14 | Le conservatoire ouvre un cursus à tarif réduit

P.14 | Les services ont un nouveau directeur

P.15 | Les résultats des maisons et balcons fleuris

P.16 GRAND ANGLE

P.16 | Troungoumbé/Dourdan : 28 ans d'une amitié qui perdure



P.17 | Plein feu sur la bibliothèque

P.18 VIE ÉCONOMIQUE ET SPORTIVE

P.18 | De nouveaux commerces

P.18 | Football / Salon des vins : à vos agendas

À Dourdan, le magazine municipal des actus, des acteurs et des actions de la Ville

Directeur de la publication : Olivier Bouton • Rédaction, photos (sauf mention) : Jérôme Béchet, Caroline Michot, Sophie Martinsky, Cyrielle Leroux - Hôtel de ville - BP 107 - 91412 Dourdan cedex. - Tél. : 01 60 81 14 14 - www.mairie-dourdan.fr • Conception et réalisation graphique : www.maindor.com • Impression : Imprimerie Grenier certifiée environnement Iso 14001 • Tirage : 5 850 exemplaires • Distribution : agents des services Techniques • Prix du n° : 3 € • Abonnement 1 an : 30 € • Dépôt légal : à parution.

ÉDITORIAL



Dourdan, ville évidemment solidaire

Depuis plusieurs mois, les pays de notre continent sont confrontés à une crise sans précédent.

Des hommes, des femmes et des enfants fuient chaque jour la guerre et la famine pour tenter de gagner des pays en paix leur permettant de vivre en toute sécurité.

Les pays d'Europe ont mis tant de temps à réagir que les frontières de notre continent ont été, pendant bien trop longtemps, le théâtre de terribles tragédies.

Ces dernières semaines, la situation se débloque enfin et notre pays se réveille.

De nombreux citoyens, militants associatifs, élus locaux attachés aux valeurs fondatrices de notre République et à la tradition d'ouverture de notre Nation, plaident pour l'organisation de l'accueil d'une partie de ces réfugiés.

C'est tout naturellement que notre ville participe de ce mouvement.

Les associations caritatives et humanitaires, tout comme de nombreux concitoyens de notre ville, ont manifesté leur souhait d'accompagner la municipalité dans l'accueil de réfugiés.

Un groupe de coordination a été créé afin de faciliter l'accueil, l'hébergement et l'intégration de ces personnes.

Tout se fait en lien avec les services de l'État qui accompagnent les collectivités locales dans l'exercice de cette mission.

Il n'y aura de bonne intégration et de bon accueil que si chacun y prend part, à la mesure de ses moyens et à la mesure de ses capacités. C'est pourquoi nous privilégierons des solutions qui garantiront une parfaite prise en charge et un bon accompagnement des personnes qui rejoindront notre ville.

Les services municipaux, les associations et les bénévoles sont donc plus que jamais mobilisés pour faire vivre la solidarité au sein de notre ville.

Maryvonne BOQUET

Maire de Dourdan,
vice-présidente du Dourdannais en Hurepoix

P.19 JEUNESSE...

P.19 | Tout le programme des vacances de Toussaint

P.19 | Un lieu où les jeunes peuvent réviser

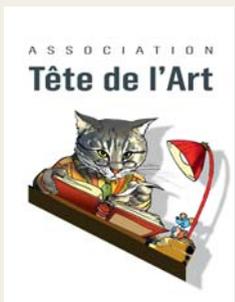
P.20 DÉCOUVRIR/SORTIR

P.20 | BP Zoom, de l'humour à revendre

P.21 | Abécédaire, une exposition proposée par la bibliothèque municipale



P.22 | Le Cinéma s'invite au Salon du livre



P.22 CARNET

P.23 TRIBUNE D'EXPRESSION POLITIQUE

P.24 À L'AFFICHE



ARRÊT SUR IMAGES



IL Y A UN MOIS, ILS FAISAIENT LEUR RENTRÉE

Une ouverture de classe à Jean-François-Regnard qui se confirme, des écoliers heureux de retrouver leurs camarades et leur professeur... la rentrée scolaire s'est déroulée sans accroc le 1^{er} septembre. Maryvonne BOQUET et Thomas KIEFFER, adjoint au maire en charge des Affaires scolaires, sont allés à leur rencontre.



LE PANAIS À L'HONNEUR DE LA SAINT-FÉLICIEN

Pascal AUDOUIN, membre des jardins familiaux, a remporté le prix du panais le plus lourd le 6 septembre et Quentin DAVID, le panier mis en jeu. Un concours remis au goût du jour lors de cette édition.

LE LIVRE, PATRIMOINE PAS COMME LES AUTRES

Quatre cents ans, un bel âge pour le livre, dont le Musée a souhaité rendre compte en inaugurant son exposition lors des Journées du patrimoine.



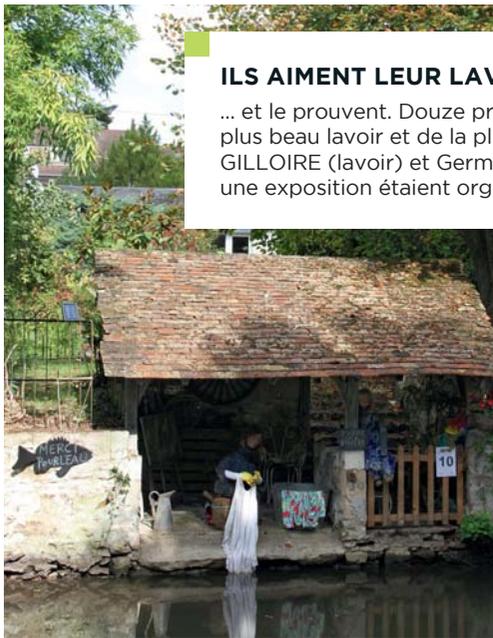
SALON DU MODÉLISME: LES PASSIONNÉS AU RDV

Les 12 et 13 septembre, les férus de modèles réduits étaient à la fête. Avions, trains, camions... les collectionneurs étaient parfois venus de loin pour dénicher la perle rare ou simplement assister aux démonstrations.



ENCORE PLUS D'ASSOCIATIONS

Qu'il s'agisse du nombre d'associations présentes ou du public, le Forum des associations a fait le plein le 5 septembre.



ILS AIMENT LEUR LAVOIR...

... et le prouvent. Douze propriétaires ont participé au concours du plus beau lavoir et de la plus belle berge. Les lauréats : Anne-Marie GILLOIRE (lavoir) et Germaine BOUVIER (berge). Des visites et une exposition étaient organisées les 19 et 20 septembre.



UN DÉBUT DE SAISON EN FORME

Dourdan Sport a entamé la saison dimanche 20 septembre par une victoire 1 à 0 contre Courcouronnes. Un bon début pour le club dourdannais.



CHALLENGE RELEVÉ

En équipe, les participants du 8^e Rando challenge du Comité départemental de randonnée pédestre ont allié sport et réflexion avec des questions culturelles le 27 septembre.

Violences contre les femmes

En parler, pour se sauver

Agressions, brimades, harcèlement, gestes déplacés, discrimination... Les violences faites aux femmes sont une réalité de notre société. Quelle que soit la forme qu'elles prennent, les conséquences pour les victimes se font ressentir durablement. Le meilleur moyen pour s'en sortir est de trouver le courage d'en parler. Les acteurs qui sont à leur écoute existent, y compris sur notre ville qui n'est pas épargnée par ces problématiques.

Au niveau national comme au niveau local, la lutte contre toutes les formes de violence est une priorité. Le 4^e plan interministériel (2014-2016) de lutte contre les violences faites aux femmes a permis l'extension du numéro unique 3919 pour toutes les problématiques qu'elles rencontrent, le doublement des intervenants sociaux en commissariat et en gendarmerie, des financements et des hébergements d'urgence. Le 9 juillet dernier, c'est le secrétaire d'État chargé des Transports, Alain VIDALIES, qui présentait le Plan national de lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun. 12 mesures pour mieux prévenir, réagir plus efficacement et mieux accompagner les victimes.

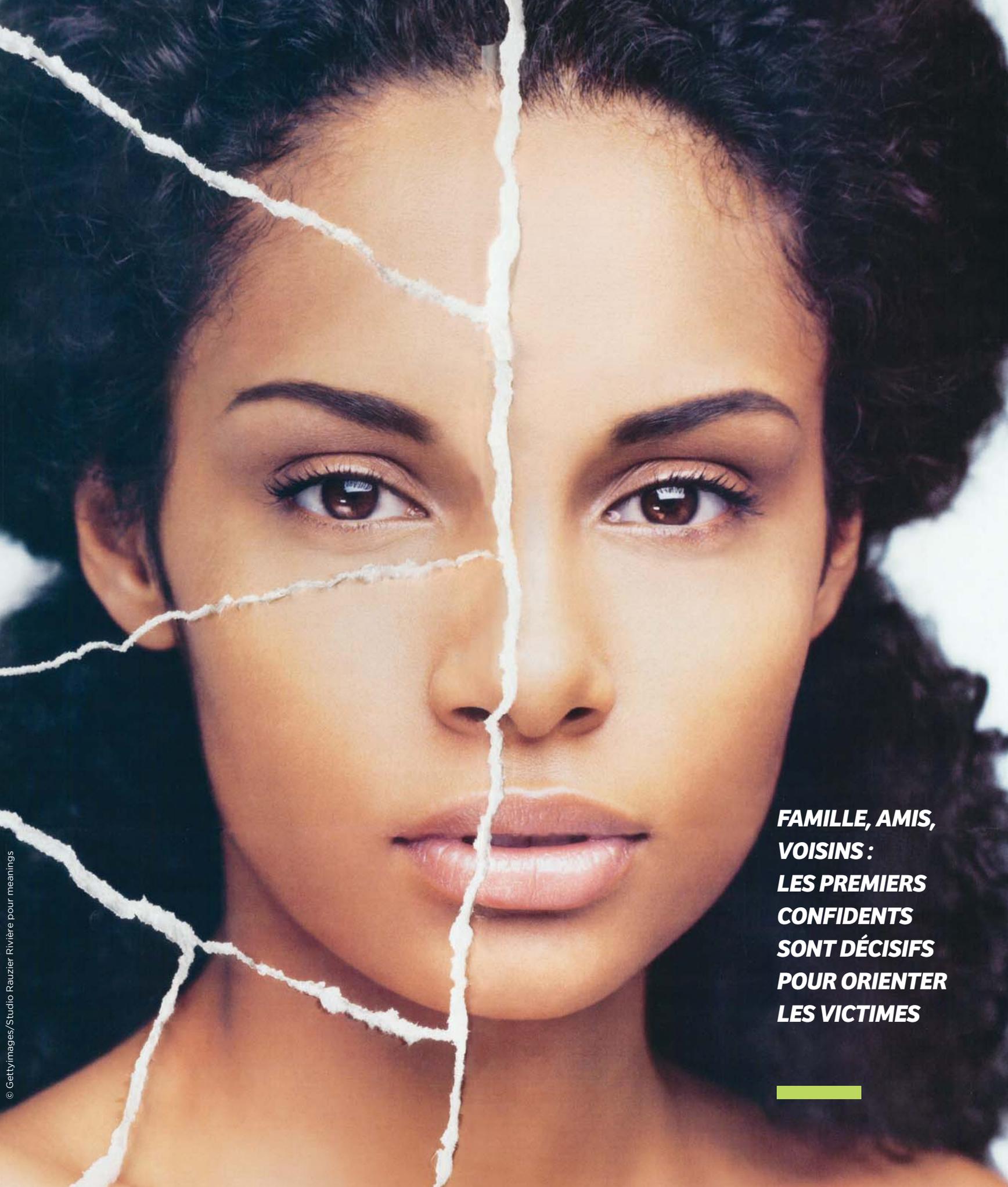
À Dourdan, bien qu'il soit difficile de quantifier les violences à l'égard des femmes, beaucoup restant tues, l'intervenant social de l'association Mediavipp91 (aide aux victimes) auprès de la brigade de gendarmerie évoque le chiffre de 65 à 80 interventions par an pour des infractions pénales (violence conjugale, agression sexuelle, vol, exhibition, viol, menaces de mort...). « *Je suis saisi immédiatement par la gendarmerie pour des faits graves ou quand elle ne peut elle-même apaiser la situation* », précise Nicolas DIO, qui intervient presque exclusivement sur des affaires familiales. Des violences qui ont souvent lieu dans la sphère familiale, rendant la situation d'autant plus dramatique pour les victimes.

Face à ces urgences, le lieutenant Sébastien FOUCHARD, commandant la brigade de gendarmerie de Dourdan, rappelle que les victimes disposent de différents moyens pour faire cesser cet engrenage de la violence : « *Il n'est pas nécessaire qu'elles portent plainte (cette démarche est souvent difficile pour elles) pour que nous intervenions et lancions une procédure. Nous pouvons, sur les déclarations de la victime ou lors d'une intervention sur place, si nous constatons l'infraction et que les faits sont caractérisés, intervenir, éloigner la victime du domicile, auditionner l'auteur et réaliser notre enquête* ».

Toujours dans l'objectif de mieux accompagner ces femmes, la brigade a formé deux de ses personnels à l'accueil des victimes. Elle sollicite aussi un intervenant social en gendarmerie, permanent de l'association Mediavipp91, spécialisée dans l'aide aux victimes.

Deux permanences pour les victimes de violences conjugales et leurs proches sont par ailleurs assurées à la brigade par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et Paroles de femmes (lire p 8).

Le CIDFF et Mediavipp91 tiennent également des permanences juridiques gratuites en mairie, respectivement le 2^e lundi et les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois. Partenaires du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), ces partenaires sont essentiels pour analyser les évolutions de la problématique sur le territoire et formuler des propositions.



**FAMILLE, AMIS,
VOISINS :
LES PREMIERS
CONFIDENTS
SONT DÉCISIFS
POUR ORIENTER
LES VICTIMES**



Mme G,
victime de la violence au quotidien

Suivie par le CIDFF, Madame G. a réussi à retrouver une vie loin de la violence. Elle témoigne pour sensibiliser d'autres femmes victimes de violences.

“La peur de mourir”

Issue d'un milieu aisé, tout comme son mari, Mme G. subissait des violences psychologiques et physiques depuis des années... jusqu'à un jour de novembre 2008 où, dans un excès de violence, son mari tente de l'étrangler. La peur de mourir est trop forte, elle décide de rompre son silence et de porter plainte. On lui conseille une permanence CIDFF à laquelle elle se rend. Le premier entretien dure 2h30 où elle raconte son calvaire quotidien. Elle est traumatisée et ne sait comment faire face. Elle doit trouver un logement en urgence, ne souhaitant plus retourner au domicile conjugal, désire divorcer et engager des poursuites. La référente du CIDFF contacte le commissariat et un avocat. Elle l'oriente également vers Solidarité Femmes qui l'héberge pendant 3 mois, et Paroles de femmes où les bénévoles la reçoivent chaque semaine et l'accompagnent durant plusieurs mois. Elle participe aussi à des ateliers relaxation avec une psychologue. Le lien avec le CIDFF est permanent, en particulier pour les questions juridiques. Alors qu'un simple rappel à la loi est requis, Mme G. rédige un courrier auprès de la référente violences conjugales du Parquet pour contester cette décision, en informant de l'ancienneté des violences et de la poursuite des menaces. Le Parquet constate le dysfonctionnement et l'auteur est convoqué devant le tribunal correctionnel. Il est condamné à 2 mois de prison avec sursis. Le divorce est prononcé 5 mois après la séparation. Le combat de Mme G. aura duré 8 mois. Pour la première fois, Mme G. a officiellement été reconnue victime.

DES MOTS SUR LES MAUX

Une femme meurt tous les deux jours et demi des suites de violences et une femme sur dix en est victime (enquête ENVEFF), malgré les campagnes de prévention et l'action de nombreuses associations et politiques publiques. Un chiffre parlant, qui pourtant ne dit pas tout de la diversité des situations. Autant d'infractions que le législateur a caractérisées pour mieux punir les auteurs.

Violences conjugales. Ce délit se caractérise par de la violence psychologique, physique, sexuelle, économique et administrative. Le délai pour porter plainte est de 3 ans.

L'exhibition sexuelle. Ce délit se définit comme « le fait d'imposer une exhibition sexuelle à la vue d'une personne non consentante dans un lieu accessible aux regards du public ». Le délai pour porter plainte est de 3 ans.

Les agressions sexuelles. Ces délits sont définis comme un acte à caractère sexuel sans pénétration commis sur la personne d'autrui, par violence, contrainte, menace ou surprise (caresses, attouchements...). La victime majeure a 3 ans pour porter plainte (10 ans pour les personnes mineures après leur majorité, 20 ans si l'auteur est un ascendant, une personne d'autorité ou en cas d'agression en réunion).



Le viol. Ce crime est défini comme « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise ». La victime majeure a 10 ans pour porter plainte (20 ans après la majorité pour les personnes mineures au moment des faits).

Des permanences pour les victimes

CIDFF, Mediavipp91, Paroles de femmes 91... derrière ces noms, des accompagnements adaptés pour les victimes : aide juridique, soutien psychologique...

Une permanence juridique avec le CIDFF.

Une fois par mois, le 3^e lundi du mois, à la brigade de gendarmerie. Écouter, informer, accompagner les femmes victimes de violences au sein du couple sur leurs droits et leurs démarches judiciaires, médicales, sociales et professionnelles. Le CIDFF tient également le 2^e lundi du mois, de 9 h 30 à 12 h 30, en mairie, une permanence plus généraliste.

L'aide aux victimes par Mediavipp91. Cette permanence se tient les 1^{er} et 3^e mercredis

du mois à la mairie. Elle s'adresse aux victimes d'une infraction pénale (violence, viol, agression sexuelle, vol...) ou accident de la circulation. Elle leur propose une écoute, de l'information sur leurs droits, un accompagnement dans les démarches, une prise en charge psychologique.

L'accueil et l'écoute des femmes victimes avec Paroles de femmes. Cette permanence est organisée à la brigade de gendarmerie de Dourdan les 1^{er} et 4^e lundis du mois, de 9 h à 14 h.

Paroles d'intervenants

Nicolas DIO

Assistant de service social à Mediavipp91 et intervenant social à la gendarmerie

« Dans 90 % des cas, je suis saisi par la gendarmerie qui propose à la personne victime d'être mise en contact avec moi. J'interviens sur des situations de violences intrafamiliales, d'infractions pénales, de décès, de perte d'emploi, de difficultés d'éducation, d'abus de faiblesse, de toxicomanie... Je propose une orientation globale vers les services sociaux, la justice, l'aide psychologique... car les victimes ont besoin d'un logement, d'engager des procédures devant la justice, d'aides financières... Dans les cas d'urgence absolue, des solutions sont trouvées rapidement. Pour les autres, tout est très long, compliqué. Le nombre des infractions pénales est inquiétant comme la récurrence des faits et des victimes. Cela démontre que ces personnes sont restées confrontées aux mêmes difficultés et risques. Il faudrait pouvoir casser ce cycle qui se répète. »

CIDFF

Juriste référente violences conjugales

« Lors de mes permanences, je donne des informations sur la procédure pour porter plainte ou sur les suites à donner lorsqu'une victime a décidé de se séparer. Je ne juge jamais, une victime peut revenir autant de fois qu'elle veut, qu'elle décide ou non de porter plainte. Grâce à cette écoute, nous pouvons leur faire prendre conscience qu'elles sont victimes et que cela révèle du droit pénal. Les familles, les amis, les voisins

peuvent aussi y aider. Des chercheurs ont montré qu'il y avait un cycle de la violence dans lequel les victimes sont culpabilisées et l'auteur recommence et passe à nouveau à l'acte, jusqu'à ce que cela devienne naturel.

Elles ne doivent donc pas rester seules. Nous les aidons à sortir de cette emprise, en effectuant avec elles les démarches pour obtenir une aide juridictionnelle, trouver un avocat, demander un titre de séjour... Le parcours est souvent long, mais elles peuvent sortir de cet engrenage et protéger leurs enfants. »

Nicole CRÉPEAU

Présidente de l'association Paroles de femmes 91

« Nos permanences visent à offrir un accueil et une écoute physique et téléphonique aux femmes qui entreprennent des démarches auprès des services de l'ordre, ainsi qu'un soutien psychologique au plus près de l'événement traumatique. Avec nos professionnels (psychologues, travailleurs sociaux), l'accompagnement permet aux femmes de se protéger, de restaurer une estime de soi et d'entamer un parcours de sortie de la violence. L'association mène aussi des actions de prévention auprès des jeunes filles et garçons en milieu scolaire et dans les lieux de socialisation pour les sensibiliser aux comportements et violences sexistes, aux stéréotypes et préjugés existant dans la famille, à l'école, dans les rapports amoureux, dans la rue, dans les médias. Cette action se double de formation auprès de policiers, gendarmes, soignants, enseignants... »

Harcèlement, violences, agressions

Des délits et crimes passibles de peines de prison

Depuis une dizaine d'années, les réponses juridiques en matière de harcèlement, de violences contre les femmes se sont développées.

Les peines encourues par les auteurs sont de :

- dans les cas de harcèlement sexuel : 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende (3 ans et 45 000 € d'amende en cas de circonstances aggravantes - abus d'autorité et de faiblesse) ;
- dans les cas d'exhibition sexuelle : 1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende ;
- dans les cas de violences physiques : 3 ans d'emprisonnement jusqu'à la perpétuité et de 45 000 € à 150 000 € d'amende ;
- dans les cas d'agression sexuelle : 5 ans et de 75 000 € d'amende (7 à 10 ans lorsque l'agression est commise par le conjoint, le concubin ou le partenaire lié à la victime par un pacs ou ex-conjoint, ex-concubin ou ex-pacsé, lorsque la victime a été mise en contact avec l'auteur des faits par internet, si la victime était vulnérable, si l'acte a été commis sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants ou avec l'usage ou la menace d'une arme ou encore par plusieurs personnes - auteur ou complice) ;
- dans les cas de viol : 15 à 20 ans d'emprisonnement s'il est commis avec une ou plusieurs circonstances aggravantes (lire ci-dessus) ;
- dans les cas de meurtre : 15 ans jusqu'à la perpétuité selon les circonstances.

NUMÉROS UTILES

3919
numéro national anonyme
et gratuit pour toutes
violences

**Brigade de
gendarmerie :**
01 64 59 70 73

**Référente violences
conjugales CIDFF :**
06 89 57 85 58

**Permanence Paroles
de femmes pour les
femmes victimes :**
06 70 62 83 03
/01 60 11 97 97

Mediavipp 91 :
01 60 78 84 20

Stop harcèlement :
0808 807 010

**Stop-violences-femmes.
gouv.fr**

Ancienne coopérative agricole

Un chantier catastrophe

Sans concertation avec les habitants du quartier, la précédente municipalité a délégué en 2013, un permis de construire qui laissera une trace indélébile dans la vie quotidienne des riverains de la rue de l'Orée de la forêt: levée de terre, coulée de boue, créations de vis-à-vis.

Un projet de nombreuses fois remanié.

Délivré en février 2012, le premier projet immobilier prévoyait la réalisation de 78 logements (24 maisons individuelles et 54 appartements dans des collectifs). Le permis de construire a été accordé à la société Les Clos de l'Essonne. Le 7 janvier 2013, le permis est transféré à la société Océanis qui a obtenu un permis modificatif le 15 juillet, transformant 3 maisons en 3 petits collectifs, portant ainsi à 84 le nombre de logements.

Le permis est encore une fois transféré le 10 octobre 2013 à la société SCCV Les Tilius qui dépose et obtient un nouveau permis modificatif le 16 décembre 2013 créant 4 maisons supplémentaires. Soit au total 88 logements (22 maisons individuelles et 66 appartements dans des collectifs).

Cette densification du terrain et la répartition des logements sur celui-ci ne sont pas sans conséquence pour les riverains. Aujourd'hui, certains d'entre eux se retrouvent avec un mur de soutènement en limite de propriété et le jardin de leurs futurs voisins de l'ex-coopérative agricole surplombant leur terrain de près de deux mètres.

En dépit des riverains. Alertée par les voisins du projet, la nouvelle municipalité a tenté de faire reculer le promoteur immobilier, afin qu'il puisse revoir son programme. Des mois de démarches et de négociations qui auraient pu aboutir si un riverain n'avait refusé de signer, cet été, l'accord portant sur un projet alternatif. Celui-ci prévoyait un retour au permis initial, réduisant ainsi la hauteur de terre et éloignant les constructions des clôtures des habitants de la rue de l'Orée de la forêt.

Faute d'accord, il n'a pas été possible de rectifier les erreurs de l'ancienne municipalité. Le promoteur a choisi de continuer son projet, purgé de tout recours. À plusieurs reprises, les habitants du quartier ont subi des désagréments. Activité sur le chantier en dehors des plages horaires autorisées, coulées de boue intempestives lors des fortes précipitations des étés 2014 et 2015. La municipalité a écrit à plusieurs reprises au promoteur pour qu'il prenne toutes les mesures nécessaires afin de limiter les nuisances liées au chantier.

Dans quelques semaines, le programme sera livré. Et les acquéreurs et locataires prendront possession de leur nouveau domicile.

Révision AVAP/PLU

Le calendrier se précise

Après une première réunion en février, la commission locale de l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Avap) a été convoquée le 7 septembre pour une restitution du cabinet d'étude. Les diagnostics du Plan local d'urbanisme et de l'Avap seront présentés le 13 octobre aux habitants.

Avap, Plu, même combat. Avant de connaître les changements en matière d'urbanisme et de développement, il faut en passer par un diagnostic. Un préalable qui permettra d'élaborer les grandes orientations, le zonage et les règlements associés. Menées de concert les deux révisions sont actuellement en phase diagnostic.

Plus de souplesse pour l'Avap. Après un an d'application, le bilan de l'Avap fait apparaître un besoin de souplesse pour créer des logements en centre-ville à proximité des équipements et des commerces. Cela nécessitera de redéfinir des cœurs d'îlots.

Inscrire la création d'un nouveau quartier. Une des orientations fortes de l'Avap et du Plu est l'installation de nouveaux logements pour maintenir une offre d'habitat diversifiée et de qualité. Pour cela, la municipalité compte créer un nouveau quartier au Puits des champs. La révision du Plu doit aussi rendre possible la réalisation d'équipements structurants comme le nouveau groupe scolaire, la redynamisation du centre-ville et entériner l'abandon du centre commercial sur le champ de foire.

Prochaines réunions publiques :

- présentation du diagnostic Plu, mardi 13 octobre, 20h30, en mairie;
- présentation du diagnostic Avap, mardi 13 octobre, 21h, en mairie



Stationnement, aides, accessibilité...

La Ville concerte les commerçants

Un an après les présentations, les commerçants étaient invités à une réunion de propositions le 3 septembre.



Mieux signaler le stationnement existant.

Sans fermer la porte à de nouveaux stationnements, la Mairie souhaite travailler sur une meilleure signalisation des parkings gratuits (rue Jubé-de-la-Pérelle, place du 18-Mars-1962, parking du Jeu de Paume...) qui représentent pas moins de 380 places, ainsi que sur les rotations,

avec un ajustement de la zone bleue, une verbalisation plus efficace.

Des aides pour les devantures et enseignes revues. La municipalité va revoir les critères d'attribution de cette aide méconnue, afin qu'elle puisse accompagner le développement d'un commerce de proximité implanté depuis plus de 2 années.

Le service Urbanisme, en accompagnement des commerces. Mme le Maire a rappelé que le service Urbanisme était au service des commerçants dans toutes leurs démarches, particulièrement pour la mise aux normes accessibilité et incendie. Informations, conseils, démarches... y recourir évite des déconvenues.

Service Urbanisme : esplanade Jean-Moulin, Tél. : 01 60 81 14 20



Anthony THIAU
Gérant du U express

« Le problème du stationnement est avant tout un problème de comportement et un manque de bon sens de quelques-uns. Un adage dit : « No parking - No business ». Si tous les commerçants et employés qui travaillent en centre-ville allaient se garer en dehors des zones bleues, par exemple sur les parkings publics à quelques minutes, il y aurait davantage de rotation et donc de places pour les clients. »

Accueil des réfugiés: L'entraide s'organise

Suite à la réunion d'information mercredi 9 septembre qui a mobilisé près de 80 personnes, une équipe de coordination a été constituée. Elle regroupe la Mairie et plusieurs associations volontaires. Fourniture de vêtements, de repas, apprentissage de la langue... les participants ont proposé à la fois des aides d'urgence et des solutions à plus long terme, à l'image de ce qui a pu être mis en place dans les années 80 (*lire témoignage*). Des pistes ont été envisagées pour l'hébergement de réfugiés. La commune mobilisera deux logements municipaux et d'autres propositions seront étudiées. Par ailleurs, la Ville et les associations sont dans l'attente d'informations de l'État sur l'accompagnement qui sera proposé aux collectivités volontaires.

Le destin d'EM Vichouet

Dans les années 70-80, EM VICHOUET, réfugié cambodgien, fuit le régime de Pol Pot et des Khmers rouges. Après un long « périple » en Thaïlande, Indonésie, il est accueilli en France et à Dourdan en 1982, où il reçoit l'aide de la Ville et de l'État. Il raconte : « Je venais de naître. J'étais hébergé avec ma femme au foyer situé sur le site du WF. J'ai été aidé par la Ville et la Mairie. J'ai pu trouver un travail à proximité, chez Akzo Nobel



où je suis depuis 34 ans. Si la Ville peut aider à nouveau, je suis content car j'ai été aidé et j'ai pu me construire une nouvelle vie. » Une vie loin du camp S21, de la torture, des souffrances, de la mort qu'il frôle de près. Avec sa sœur, ils sont les deux rescapés de la folie khmère, sur les quatre

frères et sœurs, parents, neveux et nièces. Grâce à la solidarité de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, puis de la France et de Dourdan, comme d'autres, il a pu apprendre le français, élever ses cinq enfants (aujourd'hui de 22 à 34 ans), tous diplômés, trouver un travail, ainsi que son épouse, lui à Akzo, elle à l'hôpital.

Afin de recueillir les idées et propositions de chacun, une adresse unique a été créée ville-solidaire@mairie-dourdan.fr

Chemin de Beaurepaire Le projet validé

Le rendez-vous pris avec les riverains du chemin de Beaurepaire le mardi 8 septembre aura été le bon : ils ont donné leur feu vert à la requalification de cette voie et de ses abords. Les ajustements réalisés par les services de la Ville par rapport à la première mouture ont répondu à leurs attentes. Le chantier devrait démarrer avant la fin de l'année.

Trois ronds points. Pas moins de trois ronds-points seront réalisés aux intersections du chemin de Beaurepaire avec l'allée du 6-Juin-1944, de la rue Nicéphore-Niepce et de la rue des Soufflets. Les arrêts de bus existants seront mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Il est également prévu la création d'un 3^e arrêt de bus à l'approche du carrefour avec la rue Nicéphore-Niepce.

La création d'un trottoir. Cette requalification comprend l'aménagement d'un trottoir permettant la circulation des piétons et des poussettes. Il sera situé côté zone pavillonnaire.

Des stationnements. Les camions qui fréquentent la zone d'activité, et plus particulièrement la société Oray, auront la possibilité de stationner sur la nouvelle zone prévue à cet effet. À la demande de riverains, des stationnements seront également intégrés à proximité de leurs habitations.

Un éclairage public. Un nouvel éclairage public sera installé sur la totalité de la voirie refaite.

Le montant total de cette opération est estimé à 478 000 € TTC. Dans le cadre du plan de relance de l'investissement des collectivités essonniennes décidé par le Conseil départemental, la Ville a sollicité une aide de 160 000 €.



Accessibilité des bâtiments communaux L'agenda est déposé

Afin de respecter le calendrier de la loi du 10 juillet 2014, le conseil municipal du 25 septembre a validé l'agenda d'accessibilité programmé pour les établissements municipaux recevant du public.

Celui-ci s'articule sur deux périodes de 3 ans. Ces travaux de mise en accessibilité concernent 31 bâtiments. Le planning suivant a été transmis : 2016, groupe scolaire Jean-François-Regnard et restauration scolaire, pour un montant de plus de 73 000 € (453 258 € au total pour l'ensemble du bâtiment restauration, sur plusieurs exercices) ; 2017, Hôtel de ville pour 135 000 € ; 2018, cinéma, Pitchtime, bâtiment d'accueil des citoyens au cimetière, bibliothèque, salles Auvray, centre culturel et salles des fêtes pour 137 000 € ; 2019, conservatoire,

Point Jeunes, tennis couvert, Prieuré, salle du Madre, salle du Potelet, halle, salle accueillant l'atelier de poterie, préfabriqués danse et musique pour une somme de 140 000 € ; 2020, école et restauration les Alliés, école et restauration Péguy, école et restauration Leplâtre, camping, locaux administratifs de la gendarmerie, de l'Inspection d'Éducation nationale, Le Phare, le château, le donjon, l'église pour la somme de 217 000 €. Le centre équestre est prévu pour 2021.

Certains bâtiments feront l'objet de demandes de dérogations pour un ou plusieurs types de handicaps, pour impossibilité technique, au titre de la préservation du patrimoine ou pour disproportion manifeste du coût des travaux.



À la gare Nouveau guichet



Les usagers de la gare SNCF ont découvert début juillet le nouveau guichet de vente adapté aux personnes à mobilité réduite, après la nouvelle façade dont les travaux se sont déroulés courant 2014. Durant ce chantier, la réfection des sols et des peintures a été réalisée. Des portes automatiques seront prochainement installées. Afin de rendre conforme le bâtiment et ses abords, notamment aux personnes présentant des déficiences, des installations spécifiques seront implantées : nouvelle signalétique, balises sonores.

La mise en accessibilité des quais (installation d'ascenseurs, rehaussement partiel des quais, reprise du revêtement...) devrait débuter à partir de mars 2016 et s'étaler sur 18 mois. Pour minimiser la gêne auprès des utilisateurs, les travaux seront exécutés principalement la nuit et le week-end. Des réunions d'information pour les riverains seront organisées. Ce chantier, financé par la SNCF, le Stif et la Région, représente un investissement global de 6,9 millions d'euros. Il s'inscrit dans le programme de mise en conformité des gares essonniennes.

Travaux sur le bief

Le Sibso a procédé à des travaux cet été au niveau de la vanne du Potelet. Un aménagement permettant de répartir les débits entre le bief et le cours normal de l'Orge. Celui-ci a permis d'augmenter d'environ 10 cm le niveau d'eau. Un chantier plus important doit être engagé, dans les années à venir, dans le cadre du contrat de bassin porté par le Sibso.

Maison à vendre

La Ville met en vente une maison de 130 m² habitable, rez-de-jardin : garage, atelier, buanderie, bureau, chaufferie, pièce, à l'étage : salon - salle à manger traversant triple exposition avec parquet et cheminée, 2 balcons, 3 chambres, salle de bains, wc séparés, dégagements avec placards, combles aménageables sur un terrain arboré de 1500 m² et bordé de l'Orge, rue de l'étang, en centre-ville.

Prix : 360 000 € à débattre

Renseignements : service Urbanisme ;
Tél. : 01 60 81 14 20



CMU

Une couverture santé **pour tous**

Droit à l'assurance maladie, complémentaire santé,... Tous n'en bénéficient pas forcément. Des aides existent pour obtenir une protection santé.

La Couverture maladie universelle ou CMU de base permet d'être remboursé des dépenses de santé (y compris à l'hôpital). Vous payez directement vos consultations médicales, médicaments, examens médicaux... et l'assurance maladie vous rembourse la part obligatoire. Reste à votre charge la part complémentaire, le forfait journalier en cas d'hospitalisation, la participation forfaitaire et les franchises médicales.

Conditions d'accès : résider en France ou dans un département d'outre mer de manière régulière et stable depuis au moins trois mois ; avoir la nationalité française, être titulaire d'un titre de séjour ou avoir entamé les démarches et ne pas avoir droit à l'assurance maladie.

La CMU de base est gratuite sauf si vos revenus dépassent 9601 € par an pour une personne seule.

La couverture universelle complémentaire ou CMU-C. La CMU-C prend en charge gratuitement la part complémentaire de vos dépenses de santé (y compris à l'hôpital). Elle inclut des forfaits pour vos soins dentaires, vos lunettes, vos prothèses auditives...

Grâce à la CMU-C, vous pouvez bénéficier de réductions sur votre facture de gaz et d'électricité et sur votre carte de transport.

Les conditions d'accès sont les mêmes que celles exigées pour la CMU de base.

Le plafond de ressources à ne pas dépasser s'élève à 8645 € pour une personne seule par an. Les bénéficiaires du RSA ont automatiquement droit à la CMU et à la CMU-C.

L'aide à la complémentaire santé ou ACS. Pour les personnes ne pouvant bénéficier de la CMU-C, une aide à la complémentaire santé existe. Elle est réservée aux personnes dont les ressources sont supérieures à 8645 € par an pour une personne seule.

Pour toute information supplémentaire :
CPAM : 3646 Internet : www.ameli.fr

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) se tient à votre disposition pour vous aider à remplir vos dossiers.

CCAS, Le Prieuré : 01 64 59 23 71

Bienvenue à David CASSINARI



La Mairie de Dourdan a accueilli, le 1^{er} octobre, David CASSINARI, nouveau directeur général des services suite au départ à la retraite de Marie-Claude HULBACH.

Diplômé d'hypokhâgne et de Science po, c'est très tôt qu'il lance sa carrière dans l'administration. D'abord à la Ville des Ulis puis en tant que Directeur général des services à la Ferté-Alais.

Il a ensuite rejoint les services du Département de l'Essonne au poste de Directeur - adjoint de la Ville, l'habitat et la citoyenneté puis en tant que conseiller technique en charge des solidarités avant d'être nommé à la Direction générale adjointe aux solidarités.



Conservatoire

Une nouvelle manière d'apprendre la musique

Vos enfants aimeraient savoir jouer de la flûte traversière, de la trompette ou de la clarinette ? Pourquoi pas en cours collectifs ? Le conservatoire propose une nouvelle méthode pour apprendre la musique : la Fic (Formation initiale collective)

Ce nouveau mode d'apprentissage mise sur une éducation musicale, culturelle et sociale via la pédagogie de groupe. Elle s'adresse aux enfants âgés de 7 à 11 ans.

Deux cours hebdomadaires de 45 minutes

permettent d'étudier les éléments musicaux (lecture de notes et de rythmes, chant, instrument, pratique collective).

Cette pédagogie permet de bénéficier d'un tarif exceptionnel de 50 € par trimestre pour les familles dourdanaises et de 135 € pour les extérieurs.

Pour tout renseignement, contactez le conservatoire municipal, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, au 01 64 59 56 01.

Résultats des concours de la Saint-Félicien

Dimanche 6 septembre, lors de la Saint-Félicien, a eu lieu la remise des prix des différents concours : Maisons et balcons fleuris, jardins familiaux et le plus lourd panais. Félicitations à l'ensemble des participants ainsi qu'aux lauréats !

Prix des maisons et balcons fleuris

Catégorie pavillons

1^{er} prix : Michelle BLECHET ;

2^e prix : Michel MEUNIER

3^e prix ex aequo : Evelyne GAUDEAUX ;

Marie Ange BULLAN

Prix d'honneur : Denise CORBEAU ; René

MAUTE ; Cristelle MANSE ; Madeleine

DUMIOT ; Aida JAMMONEAU ; Sandra

CARVALHO ; Micheline VALLEE ; Bernard

PICARD ; Françoise BENON ; Martine

COUDERC ; Suzanne JOUMIER ; Bernadette

LANDAIS ; Danièle BEMERI ; Alain

THOUSEAU ; Simone MERCIER



Catégorie Balcons

1^{er} prix : Sylvie EGENSCHWILLER ;

2^e prix : Claudine MATAGON

3^e prix : Jacky GILOT

Prix d'honneur : Gisèle SAGE ; Bernadette

GARDIN ; Suzanne OBIEGLY ; Liliane

PIVETEAU ; Karine BLECHET BERNIER ;

Rolande BARBERY ; Odette GUILPAIN ;

Jocelyne BOUCARD ; Martine FURET ; Nelly

SEVENO ; Pierre BODIN ; Brigitte VERY ;

Martine RONOT ; Catherine WALTER ;

M. BOUGARDIER ; Serge COLIN ; Stella

DENONFOUX ; Eliane COURTAUX



Mention spéciale : Caserne des Pompiers :
Lieutenant LE GRAET et son équipe.

Prix des jardins

Jardins familiaux – Groupe Châteaudun :

1^{er} prix de la plus belle présentation

Jardins familiaux – Groupe Corbreuse :

2^e prix de la plus belle présentation

Jardin partagé – Association des familles

et foyer de vie des Soleils d'Or : 3^e prix de

la plus belle présentation

Jardins familiaux – Groupe Corbreuse

M.Pascal AUDOUIN : prix du plus lourd

panais

Jardins familiaux – Groupe Garancière :

prix de participation

Jardins familiaux – Groupe Regnard : prix

de participation

Jardins familiaux – Groupe Fortin : prix

de participation

Maliance : prix de participation

Jardin du cheminot : prix de participation

Repas de l'âge d'or



Le repas de l'âge d'or aura lieu mercredi 18 novembre, à 12h30, salle des fêtes rue d'Orsonville. Une invitation sera envoyée aux per-

sonnes âgées de 65 ans et plus. Les coupons-réponses sont à retourner avant le 31 octobre.

Les personnes n'ayant pas reçu l'invitation le 15 octobre doivent le signaler auprès du CCAS au 01 64 59 23 71.

Les Restos du cœur de Dourdan recherchent

Les Restos du cœur recherchent des bénévoles pour conduire le camion (type Ford Transit) que prête la municipalité de Dourdan pour aller chercher la marchandise à Rungis le jeudi matin de fin novembre à mi-mars.

Si vous êtes intéressé, veuillez vous adresser à Martine PINTHON

- par téléphone : 01 64 95 79 82

- ou par mail :

ad91.dourdan@restosducoeur.org

Octobre Rose 2015 : ensemble, luttons contre le cancer du sein

1 femme sur 8 sera concernée dans sa vie par le cancer du sein.

L'ADMC 91 (Association pour le dépistage des maladies cancéreuses de l'Essonne) invite tous les 2 ans par courrier les femmes de 50 à 74 ans à réaliser une mammographie (radiographie des seins) de dépistage chez le radiologue de leur choix. Détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut non seulement être guéri dans 9 cas sur 10 mais aussi être soigné par des traitements moins lourds. C'est pourquoi, aujourd'hui, le dépistage est une arme efficace contre ce cancer. L'examen est pris en charge à 100 % par les caisses d'assurance maladie sans avance de frais. Il comprend un examen clinique des seins et une mammographie.

Pour plus de renseignements, consultez le site internet de l'ADMC 91 à l'adresse suivante : www.admc91.org ou contactez-la par téléphone au 01 64 90 52 12 ou par mail à : sein@admc91.org



Troungoumbé – Dourdan 28 ans d'amitié et de coopération

Le jumelage est né en 1987 de la volonté de la municipalité de l'époque de promouvoir l'aide et l'amitié avec le peuple du Sahel.

Depuis cette date, la Ville participe à des programmes de coopération avec le Mali en étroite collaboration avec Maliance, l'association de jumelage.

Un peu comparable à celle d'une ONG, l'action de Maliance est permanente depuis 28 ans en allant tous les ans sur place, sauf depuis le mois de juin 2010 où la sécurité n'est plus assurée pour les Européens.

« Nous ne sommes pas dans l'assistanat ni dans l'humanitaire strict, explique Pierre DUCOLONER, adjoint au maire responsable du jumelage à l'époque et membre de l'association depuis sa création. Nous sommes des partenaires. C'est une coopération entière. Nous les accompagnons. Le but est qu'ils fassent par eux-mêmes. »
Troungoumbé est située au

nord-ouest du Mali, à 415 km de Bamako. Avec environ 12000 habitants, elle comprend également les villages de Koudathiou, Bambaguédé, Sirakoro, Takoutala et Biéno-Fissourou.

Eau, santé, agro écologie, éducation : des projets pour améliorer la vie quotidienne

Ce partenariat a permis de mettre en place de nombreux projets : création d'un abattoir de brousse, d'un parc de vaccination et d'hygiène de l'abattage, rénovation et construction de classes et de centres de santé. Depuis l'origine, le jumelage intervient en soutien aux projets initiés par les associations locales : projets agro écologiques basés sur le maraîchage, actions sur l'éducation, la santé, l'adduction, l'assainissement de l'eau et des



actions culturelles. « Le dernier projet finalisé est celui d'un forage au hameau de Kandekara que les ressortissants maliens nous ont présenté à la dernière Saint-Félicien. Maliance intervient pour la mise au point technique de chaque projet et participe à son financement lorsqu'il a été établi en concertation et avec la participation financière ou matérielle des usagers », précise Pierre DUCOLONER. Lorsqu'un projet est lancé, c'est tout un réseau qui se met en œuvre sous l'action de Maliance : les associations maliennes sur place ou à Bamako, les associations des ressortissants en région parisienne, la Région Ile-de-France, le Conseil départemental et bien sûr la Ville de Dourdan : c'est ainsi que fonctionne la coopération décentralisée.

Former et sensibiliser les populations, des conditions indispensables pour la continuité des actions

Une fois les projets en place, il faut former les usagers, les habitants pour l'entretien et le maintien des équipements et des jardins réalisés. « Il faut de la pédagogie, sinon ça tombe à plat. La formation sur place et la sensibilisation sont indispensables pour assurer et pérenniser les actions. Lorsqu'on se rendait en délégation au Mali ces dernières années, on pouvait compter sur la pédagogie de Oualy KONTE, Maire de Troungoumbé, que nous appuyions et qui était très actif dans cette coopération avec Maliance et le jumelage avec la Ville de Dourdan ».

Des échanges qui perdurent, malgré l'état de guerre dans lequel se trouve le Mali.

Hommage à Oualy KONTÉ, Maire de Troungoumbé



Le 26 août, la Ville apprenait le décès de Oualy KONTÉ, Maire de Troungoumbé. Artisan du jumelage, Oualy KONTÉ était très attaché à Dourdan.

Originaire de Koudathiou, petit village de la commune urbaine de Troungoumbé, il a été toute sa vie fidèle à son terroir d'origine.

Fonctionnaire au Ministère chargé des collectivités locales à Bamako, il a apporté, dès le premier jour, un soutien sans faille au jumelage, accueillant les délégations dourdanaises, facilitant les démarches administratives, organisant les activités.

Il fut l'intermédiaire efficace pour tous les investissements dourdanais en matière d'équipements scolaires, de santé, de réseau d'eau, d'électrification solaire. Accueillant et généreux, sa porte était toujours ouverte au voyageur venu de France ou simplement de son village.

Esprit ouvert, il accordait une très grande attention au développement de l'enseignement. Il a tout particulièrement favorisé la scolarisation des jeunes filles et il a assuré le soutien de l'école primaire de sa commune en la jumelant avec une école internationale de Bamako.

Homme de progrès, il soutenait activement les projets d'agro-écologie initiés par Maliance.

Homme de grande tolérance, il a contribué à enrichir le dialogue entre nos deux cultures.

À l'heure de la retraite, il est devenu Maire de sa commune natale, animé par la seule volonté de servir.

Oualy KONTÉ laissera l'image d'un homme de bien. Les Dourdanais s'associent au deuil de sa famille et à l'hommage que lui rendent ses concitoyens.

Yves TAVERNIER

Coup de projecteur sur la bibliothèque municipale

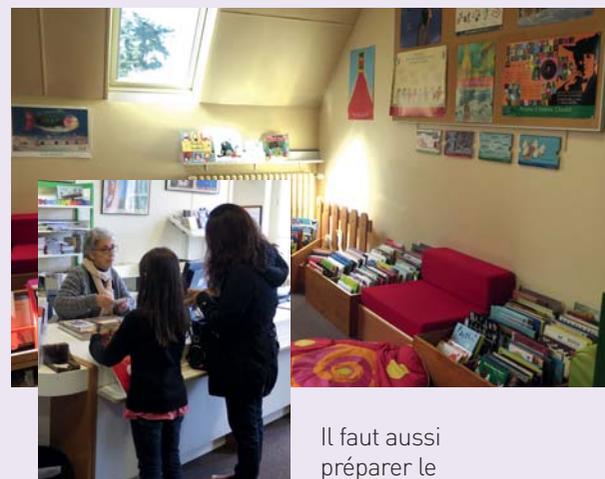
Tout au long de l'année, l'équipe de la bibliothèque municipale gère près de 35 700 documents à l'attention des lecteurs et des écoles.

Quotidiennement, il s'agit d'accueillir les visiteurs, de gérer les prêts, retours et rangement des documents,... mais aussi la préparation des animations qui viennent rythmer la saison culturelle, sans compter la gestion du budget. Le travail ne manque donc pas pour les quatre agents de la bibliothèque.

La nécessité de se tenir informé de l'actualité des éditions. Pour se tenir régulièrement informée des dernières nouveautés, l'équipe consulte quotidiennement la presse (Livre Hebdo, Télérama, Lire, Le Point, Les Inrocks, Le Magazine littéraire, différents blogs...) ou le fonds de la bibliothèque départementale. Elle dispose également de la base de données Électre qui recense tous les ouvrages parus en France. Un bon moyen de renouveler ou de mettre à jour le fonds documentaire tout en prenant en compte les contraintes budgétaires.

Il serait facile de mettre simplement les livres sur les étagères! Dès que des nouveautés arrivent, il faut d'abord les référencer selon l'indexation Dewey commune à toutes les bibliothèques publiques, puis les cataloguer (mettre à l'inventaire et remplir une grille avec titre, auteurs, éditeur, date de parution, thèmes, sujets...). Pour cela, il est nécessaire de bien connaître le livre ou le DVD. Le catalogue sert pour les opérations de prêt et de retour, mais aussi pour répondre aux demandes de recherche des lecteurs, des enseignants ou des collectivités. En cette rentrée d'automne priorité est donnée à la rentrée littéraire. La préparation, l'entretien et la réparation des livres font aussi partie du travail quotidien.

Expositions, ateliers... Il faut préparer les animations de la saison! La saison de la bibliothèque se prépare un an à l'avance. Les idées de thèmes, d'expositions et d'ateliers sont en lien avec l'actualité de l'édition ou à la programmation que proposent d'autres services vue sous un autre angle. S'ajoute à cela la recherche d'intervenants.



Il faut aussi préparer le rendez-vous

mensuel *Parlons Bouquins* où les lecteurs dourdanais prennent plaisir à se retrouver pour parler du livre qu'ils ont lu et en lire des passages.

Pour les deux animations enfants *Histoire en stock* et *Racont'ines*, il est nécessaire de rechercher les histoires et s'exercer à les lire à voix haute avant de retrouver les plus petits...

Un lien permanent avec les établissements scolaires. À partir de novembre, la bibliothèque accueillera tous les matins les écoles élémentaires et maternelles. Des animations et des ateliers en lien avec leur apprentissage sont proposés par les agents de la bibliothèque. La bibliothèque a aussi en charge la formation (certifiée) des bénévoles et la gestion des Bibliothèques centres documentaires (BCD) dans les écoles.

Retrouvez la programmation 2015-2016 de la bibliothèque dans la saison culturelle, sur le site de la Ville, la page Facebook et bien entendu tous les mois dans votre magazine.

Nombre d'inscrits: 1 679 dont 924 de 3 à 18 ans.

Nombre de DVD: 1 617

Nombre de CD: 800

Nombre de périodiques: 60

Nombre de livres: 22 528 dont 4 290 bandes dessinées.

De nouveaux commerces à Dourdan

Ma boutique change de nom et devient N° 28.



Un changement souhaité pour marquer le renouvellement des gammes proposées. Retrouvez les marques de renommée internationale telles que IKKS, Ralph Lauren, Tommy Hilfiger et Mat de Misaine, Pôles mais aussi des accessoires tels que foulards et écharpes... Un style chic et décontracté pour hommes et femmes.

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h.

28 rue Saint-Pierre

Tél. : 01 64 59 74 57

numero28@dourdan91.fr

Isa prêt à porter : c'est nouveau !



Isa prêt-à-porter vous propose sur 80 m² des vêtements et des accessoires pour hommes et femmes. Après la reprise d'Isa Chaussures en août, Katia GILBERT propose, de l'autre côté de la rue, une boutique de prêt-à-porter.

Vous y retrouverez les marques Le Phare de la Baleine, Pause Café, Katmain, Banana Moon (vêtements), Kañope, Steilmann, TBS pour les femmes (tailles du 34 au 52) et Mise-au-Green, Dockers, Marvelis pour les hommes (tailles du 39 au 58).

Du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 15

4 rue Saint-Germain

Tél. : 01 64 94 62 20

Les Trois Fées s'installent rue Saint-Pierre



Initialement installée rue des Boucheries, la boutique Les Trois Fées a pris place au 19 rue Saint-Pierre (anciennement La Musarde). Vous y retrouverez des vêtements de marque Diplodocus, Maloka, Mamatayoe, Rhum Raisin, Surkana, C'est beau la vie... et de jolis accessoires tels que des chapeaux, des foulards, des bijoux... Pour femmes uniquement. Tailles allant du 36 au 48.

La boutique propose des articles de décoration.

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.

19 rue Saint-Pierre

Tél. : 01 64 59 61 69

pannier.laetitia69@orange.fr

Micro-Services répare tout (ou presque)



Micro-Services a ouvert rue Sarcey et propose toutes sortes de réparation : montres toutes marques (changement de piles également), smartphones, appareils photo, consoles de jeux, ordinateurs portables, changement de composants des cartes mères... Vous y retrouverez également des accessoires pour téléphone portable.

Du mardi au samedi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h

8 rue Sarcey

Tél. : 06 52 38 11 11 - 09 54 31 26 10

microservices91@gmail.com

Soirée de gala pour Dourdan Sport

Nouveau bureau, nouvelle équipe, nouvelle dynamique ! Le club de football Dourdan Sport fait peau neuve et va droit au but en vous proposant, à l'image des grands clubs, une soirée de gala.

Le coup d'envoi sera lancé mardi 10 novembre à 19 h 30.

Au programme :

spectacles sportifs et cultu-

rels, présentation du club, film sur Dourdan, remise des survêtements, présentation du nouveau maillot et de nombreuses surprises...

Partenaires officiels et institutionnels seront présents à cet événement.

Pour plus d'informations :

06 37 59 15 84

www.dourdansportfoot.com/

Salon des vins du Rotary Club

Samedi 7 et dimanche 8 novembre, le Rotary Club de Dourdan organise son 13^e Salon des vins.

Pendant ces deux jours, allez à la rencontre des producteurs de nos régions françaises, déguster de grands crus mais aussi de la charcuterie de pays, du foie gras et autres confits. Un artisan chocolatier sera présent lors de cet événement. Un week-end de dégustation en perspective, tellement bon pour les papilles !

Samedi de 11 h à 20 h, dimanche de 10 h à 18 h

Salle des fêtes, rue d'Orsonville. Entrée libre.

Restauration possible sur place sur réservation.

Informations au 06 87 08 88 58

Programme des vacances de la Toussaint

Après la rentrée des classes, des vacances bien méritées, du 19 au 30 octobre ! Et pour que celles-ci soient pleines d'activités, quoi de mieux que de venir au Point Jeunes !

	lundi 19 octobre	mardi 20 octobre	mercredi 21 octobre	jeudi 22 octobre	vendredi 23 octobre
matin	Piscine Hudolia Rdv à 10h (gratuit) Inscription obligatoire	Atelier p'tit déjeuner à 10h	Initiation Rugby et tournoi au stade rdv 10h Inscription obligatoire	Initiation billard	Initiation billard
après-midi	Sortie Vélos rdv à 13h30	Initiation Hip Hop avec un intervenant Inscription obligatoire		Concours de dessin pour le nouveau logo du Point Jeunes	Paint-ball (emmener une tenue de rechange)

	lundi 26 octobre	mardi 27 octobre	mercredi 28 octobre	jeudi 29 octobre	vendredi 30 octobre
matin	Piscine Hudolia Rdv à 10h (gratuit) Inscription obligatoire	Atelier p'tit déjeuner à 10h	Sortie payante à Space Jump Trampoline à Fleury-Mérogis rdv : Point Jeunes à 13h Inscription obligatoire	Initiation billard	Initiation billard
après-midi	Création d'un Mario géant	Création d'un folio scope thème jeux vidéo		Préparation de la soirée Les z'amours familles Inscription obligatoire	Concours de dessin pour le nouveau logo du Point Jeunes
soirée				Soirée Les z'amours familles De 19 à 22 h.	

Nouveau !

Accompagnement à la scolarité

Le service Jeunesse propose un accompagnement à la scolarité pour les jeunes du CM2 à la 5^e tous les jours de 16 h à 18 h, sauf le mercredi. Un dispositif qui permet aux jeunes d'avoir un lieu au calme pour se concentrer et faire leurs devoirs ou revoir une leçon tout en bénéficiant de l'aide des animateurs. Un espace au Point Jeunes est dédié à ce lieu de travail.

Inscription mensuelle. 10 place maximum. Point Jeunes : 01 64 59 56 06.



À compter du 1^{er} novembre, le Point Jeunes change ses horaires du mercredi. Dorénavant, il sera ouvert de 13 h à 18 h.

Retrouvez le programme sur www.mairie-dourdan.fr, sur la page Facebook de la ville ou auprès du service Jeunesse

Tél.: 01 64 59 23 76
01 64 59 56 06.



BP Zoom

Vendredi 6 novembre à 20h30

Centre culturel

Tout public à partir de 5 ans - 14, 7 et 3 € - Billetterie Office de tourisme

Mister B et Mister P, deux personnages intemporels, duo épique, deux énergumènes qui adorent se détester. Mister P est lunaire et maladroit, Mister B est autoritaire et raisonnable. Tout les oppose, sauf cette fragilité commune et cette âme qui nous touche au cœur, nous

chatouille les zygomatiques et titille notre âme d'enfant. Deux personnages éternels et récurrents qui font surgir drôlerie et poésie d'un geste banal ou de la situation la plus anodine.

Dans ce nouveau spectacle, qui scelle plus de vingt ans de création, Philippe MARTZ (Mister P.) et Bernie COLLINS (Mister B.) forment un très bon duo de comiques complémentaires. Ils empruntent à plusieurs disciplines pour exprimer leur univers artistique (cirque, cabaret, théâtre...).

Mélange 2 temps est un spectacle de cirque qui nous amène soudainement à fouiller dans nos propres souvenirs, avec l'espoir de faire ressurgir de belles réminiscences. Du grand clown !

Metteurs en scène et interprètes : Philippe MARTZ et Bernie COLLINS

Atelier maquette (7 à 12 ans)

Judi 22 octobre à 14 h 30

Office de tourisme

Tarif: 5 € (sur inscription)

Pendant l'atelier, les enfants construisent une maquette médiévale d'une machine de siège trébuchet. Atelier de 2 h.

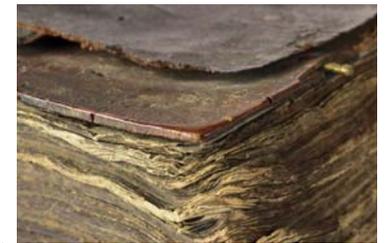
EXPOSITIONS

Les feuilles envolées: du manuscrit à l'imprimerie

Jusqu'au 27 décembre, en journée

Musée du château

Tarifs: 1,90 à 3,80 €.



SPECTACLES/ÉVÈNEMENT

Les concerts du Pitchtime

Tarifs: 5 et 8 €

Vendredi 9 octobre à 21h30

The Fuzz

Blues Rock cover

Samedi 10 octobre à 21h30

Furious Zoo

Hard Rock (groupe de Renaud HANTSON)

Vendredi 16 octobre à 21h30

Howard Baker (UK)

Blues

Samedi 17 octobre à 21h30

Groove Buster Band

Rythm & blues funk et soul

Vendredi 23 octobre à 21h30

Blues Unlimited

Blues Rock

Samedi 24 octobre à 21h30

Floyd Factory

Tribute to Pink Floyd

Vendredi 30 octobre à 21h30

Triple Malt

Rock - entrée libre

Samedi 31 octobre à 21h30

Caf'Crèm

Blues swing et chansons

Lecture-concert

Le Temps des Livres

Samedi 10 octobre à 15 h

Musée du château

Entrée libre

En duo Frédérique BRUYAS, lecture et Adrien FRASSE-SOMBET, violoncelle, raconteront l'épopée de l'une des plus belles inventions de l'homme: le livre. Depuis les premiers supports, faits de tablettes d'argile jusqu'à la révolution du codex, de l'utilisation du papier à l'invention de l'imprimerie, la littérature circule de mains en mains et de bouche-à-oreille.

Concert des élèves du conservatoire

Samedi 10 octobre à 18 h

Centre culturel

Entrée libre

JEUNESSE/ENFANTS

Histoires en stock (4 ans et +)

Samedi 10 et mercredi 21 octobre, samedi 14 novembre (contes malgaches) à 10h30

Bibliothèque municipale

Entrée libre sur inscription:

01 64 59 52 50.

Les bibliothécaires racontent et présentent des livres, parfois en s'accompagnant d'instruments de musique.

Racont'ines (1 à 3 ans)

Judi 5 novembre à 10 h

Bibliothèque municipale

Entrée libre sur réservation:

01 64 59 52 50.

Les vacances de Monsieur Ponce, par l'association Ram'dames, animation spectacle autour de comptines, jeux de doigts, de visage, de chansons populaires enfantines et de berceuses.

Découvrez un fonds patrimonial méconnu provenant des collections de Joseph GUYOT (dernier propriétaire du château) et retraçant quatre cents ans d'une histoire et d'art du livre. Parchemins, recueil manuscrit, imprimés en papier chiffon, livres de l'ère industrielle seront dévoilés.

Exposition de peinture de lysiane RIBSCHTAIN

Jusqu'au 11 octobre, en journée

Office de tourisme

Exposition de bijoux de Cilkey création

Du 12 au 18 octobre, en journée

Office de tourisme

Exposition-vente de Jardin des lotus

Du 19 au 25 octobre, en journée

Office de Tourisme

Exposition du Comité du souvenir du Gal-de-Gaulle

Du 26 octobre au 1^{er} novembre, en journée

Office de Tourisme

Exposition-vente de l'association Les doigts bleus (couture-patchwork)

Du 2 au 15 novembre

Office de Tourisme

SPORTS

Coupe de Dourdan du judo club

Dimanche 8 novembre de 8 h à 18 h

Gymnase Nicolas-Billiault

Festi'Perche - Athlétisme

Samedi 14 novembre de 8 h à 22 h

Gymnase Michel-Audiard

ANIMATIONS/ATELIERS

Le CCAS fait son cinéma

Lundi 12 octobre et 9 novembre à 14 h

Cinéma Le Parterre

Réervations : 0164 59 23 71

Deux nouvelles séances (gratuites) pour les personnes de 60 ans et plus. *La loi du marché* (drame) avec Vincent LINDON, Yves ORY puis *Du vent dans mes mollets* (comédie) avec Agnès JAQUI, Denis PODALYDES. Film suivi d'un goûter en mairie

Parlons bouquins

1^{er} vendredi de chaque mois (6 novembre), à 18 h 30

À la bibliothèque

Loto de l'Amicale des sapeurs-pompiers

Samedi 10 octobre à 18 h 30

Salle des fêtes

Soirée paëlla de l'association le Donjon et l'Amandier

Samedi 10 octobre à 20 h 30

Centre culturel

Dictée de Généralettres

Samedi 17 octobre à 14 h

Salle des fêtes

Tarif: 5 € (gratuit du CE2 au CM2)

Pré-inscription: fauvel.myriam@orange.fr

Tél.: 06 73 29 25 51

Prendre la parole, une histoire de l'écriture

Samedi 7 novembre à 15 h

Musée du château

Échange avec T. RICHARD, calligraphe

Documentaire sur Madagascar

Samedi 14 novembre à 15 h 30

Bibliothèque municipale

VISITES

Parcours Hélium

Le 10 octobre de 14 h à 19 h et le

11 octobre de 11 h à 19 h

3 ter rue des Vergers Saint-Jacques

5 € adultes, 3 € enfants

(sur inscription 0164 59 86 97)

Sophie VINCENT et Anne VUARNESON vous présentent leur métier de sculptrice et leurs créations lors de cette 11^e édition du Parcours Hélium. Tout le programme sur www.helium-artistes.com

Les arbres et l'automne

Le 11 octobre à 14 h 30

Office de tourisme

5 € adultes, 3 € enfants

(sur inscription 0164 59 86 97)

Migration des oiseaux

Le 18 octobre à 14 h 30

Office de tourisme

Gratuit sur inscription: 0164 59 86 97

CITOYENNETÉ/SOLIDARITÉ

Cérémonie du 11-Novembre

Mercredi 11 novembre à 10 h 45

Carré militaire du cimetière

Balade sur les lieux liés à la Grande Guerre par les Amis du Château

Mercredi 11 novembre à 15 h

Départ cour du château

Journée d'adoption Cara-pattes

Samedi 17 octobre de 10 h à 16 h

Refuge Parc Lejars-Rouillon (entrée située avenue d'Étampes)

06 61 84 23 74 - <http://cara-pattes.asso-web.com>

SALONS

13^e Salon des vins du Rotary club

Les 7 (11 h à 12 h) et 8 novembre (10 h à 18 h)

Salle des fêtes

31^e bourse multicollecion du Club philatélique

Dimanche 8 novembre de 8 h à 18 h

Centre culturel

Entrée libre

Cartes postales, timbres, monnaies, journaux, livres...

Salon des arts et métiers du Lions Club

Les 14 et 15 novembre de 10 h à 19 h

Salle des fêtes

Entrée 4 €. Gratuit pour les - de 12 ans et les élèves de 3^e

SCIENCES

Fête de la science

Jusqu'au samedi 10 octobre en journée

Lycée Francisque-Sarcey

L'ABÉCÉDAIRE

Jusqu'au 7 novembre

Bibliothèque municipale

Entrée libre



La Bibliothèque municipale vous propose de découvrir l'exposition Abécédaire réalisée à partir de lettres d'alphabet glanées à travers Dourdan : Un A sur le bitume, un Y sous un pont. Une lettre manque à l'appel : la trouverez-vous ? Vous pouvez apporter vos propres découvertes photographiques.

Cette exposition est accompagnée d'une malle ABÉCÉDAIRE, réalisée par les éditions de l'Edune et Swann expo et prêtée par la bibliothèque départementale de l'Essonne. Cette malle propose d'explorer, sous forme de jeux, 21 albums, chacun étant consacré à une ou deux lettres de l'alphabet. Conçue pour un public adulte et enfant à partir de 5 ans Deux ateliers abécédaires sont programmés vendredi 23 et mardi 27 octobre de 10 h à 12 h : ateliers jeux et travaux manuels autour des abécédaires. Les participants fabriqueront leur propre abécédaire à partir de pop-up, de découpages ou de dessins. Tout public à partir de 7 ans.

3^e édition du Salon du Livre

Les 14 et 15 novembre de 10 h à 18 h

Centre culturel

Tout public - Entrée libre



Auteurs, éditeurs, libraire... la 3^e édition du Salon des livres et des auteurs à Dourdan, organisé par l'association Tête de l'Art, promet une belle rencontre.

Cette nouvelle édition réunira une soixantaine d'auteurs qui dédicaceront leurs derniers ouvrages ainsi qu'une quinzaine d'éditeurs.

Le Salon sera parrainé par Philippe DURANT, biographe de Michel AUDIARD.

Dourdannais célèbre, disparu il y a tout juste 30 ans, ce dialoguiste, scénariste et réalisateur d'exception a marqué le monde du cinéma et notre ville. Une projection de ses films sera organisée, notamment *Le rouge est mis* tourné en 1957 à Dourdan. Cette projection est proposée en partenariat avec la Ville. Un extrait de la biographie, *Audiard en toutes lettres* sera lu en présence de l'auteur Philippe DURANT.

Autour du Salon, des animations sont programmées :

- Ateliers d'écriture, de dessin et de poésie
- Contes, lectures
- Présence d'une clownette
- Tribune d'expression « Parlons d'écriture »

ÉTAT-CIVIL d'août et septembre

Naissances

Nous invitons les familles dourdennaises ayant eu un enfant depuis la fermeture de la maternité et souhaitant que cette naissance paraisse dans ce magazine à bien vouloir se faire connaître auprès du service État-Civil et les en remercions par avance.

Mariages

19/09/2015, Alexandre BAUDIN et Jennifer BOUET

La Municipalité présente ses vœux de bonheur aux mariés.

Décès

30/08/2015, Miguel NUNES, Renée ROUX veuve DUPUIS • 01/09/2015, Jean-Pierre BORIES • 03/09/2015, Christiane DELEUZE veuve GUITTON • 04/09/2015, Oursoula LOTZMAN veuve BEREZIN • 05/09/2015, Elisabeth MARTIN • 08/09/2015, Maurice YVON • 12/09/2015, Daniel BOUCHÉ • 15/09/2015, Michel GORCE • 22/09/2015, Josépha ZUCKOWSKI veuve KISTELA • 23/09/2015, Francis LE CHAPELAIN

La Municipalité présente ses sincères condoléances aux familles.

Remerciements

Daniel RICHEROLLE, ses enfants et ses petits enfants vous remercient profondément pour vos fleurs, vos messages d'amitié et témoignages de soutien lors de la disparition de Gislaïne RICHEROLLE survenue le 12 août.

Hommage à Michel GORCE



La Ville a appris le décès de Michel GORCE qui fut conseiller municipal délégué à la communication de 2001 à 2008 et conseiller municipal d'opposition de 2008 à 2014.

La Ville et le Conseil municipal présentent leurs sincères condoléances à son épouse, ses enfants et petits-enfants.

PHARMACIES DE GARDE



- D 11 oct. Pharm. De Garlande
- D 18 oct. Pharm. du château
- D 25 oct. Pharm. Action Pharma
- D 1^{er} nov. Pharm. De Garlande
- D 8 nov. Pharm. de la Croix-Saint-Jacques
- Tél. : 01 64 59 52 28
- Tél. : 01 64 59 86 14
- Tél. : 01 64 59 71 71
- Tél. : 01 64 59 52 28
- Tél. : 01 64 59 86 77

Groupe s'exprimant pour la majorité

Merci à l'opposition pour ses leçons...

Cela fait maintenant 18 mois que les Dourdannaises et les Dourdannais ont décidé de faire confiance à notre majorité pour gérer notre ville.

L'une de nos grandes priorités était de renforcer les possibilités d'expression et d'interpellation, tant des habitants que de l'opposition. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'opposition profite très largement de cette possibilité nouvelle qui lui a été donnée.

Il est pour autant regrettable que le groupe "Dourdan, une histoire d'avenir", s'attache à la

polémique et transmette une vision pour le moins partielle et erronée des choses.

Il y a en effet de quoi s'étonner de l'attachement de l'équipe "Dourdan, une histoire d'avenir", à défendre le pouvoir d'achat des familles dans la mesure où elle a prélevé plus de 800 000 € d'impôts nouveaux lors du dernier mandat. Ces mêmes élus ont de plus décidé de soutenir, en 2015, une hausse des impôts de la CCDH, contre l'avis des 10 représentants de Dourdan issus de notre majorité.

Malgré les difficultés financières auxquelles sont confrontées l'ensemble des collectivités locales,

nous avons mis en place la réforme des rythmes scolaires sans surcoût pour les familles, nous avons maintenu la quasi-gratuité des titres de transport pour les collégiens et les lycéens de Dourdan, nous mettons en place une tarification des services équitable et juste.

Notre majorité s'attache particulièrement à mettre en place des politiques publiques qui profitent au plus grand nombre et certainement pas à soutenir des décisions qui viennent accroître les impôts auxquels sont soumis les Dourdannaises et les Dourdannais.

Groupe « Ensemble pour Dourdan »

Groupes s'exprimant pour l'opposition

Où est la vérité ?

Dans les derniers numéros du journal municipal, la Maire de notre commune se glorifie des travaux réalisés récemment à Dourdan : réaménagement de l'avenue de Paris, réhabilitation des voiries de la zone d'activité de la Gaudrée. En réalité, ce sont là des projets qui, préparés de longue date, avaient été planifiés et entièrement budgétés par la municipalité précédente.

La Maire actuelle récolte donc là les fruits de la gestion précédente.

Et que dire du financement de tous ces travaux ? Rien de tout cela n'aurait été réalisable sans

l'action efficace de rétablissement des comptes de la commune menée pendant 6 ans par son prédécesseur Olivier Legois. Car oui ! Il y a 7 ans notre commune était au bord de la faillite, et si aujourd'hui ces projets ont pu être réalisés, ce n'est ni un hasard ni un miracle.

Un autre exemple : celui de la vidéoprotection (parfois appelée vidéosurveillance). Dans les colonnes du journal municipal, la municipalité se félicite de son déploiement sur notre commune. Quel incroyable exercice de récupération du travail d'Olivier Legois et de son équipe !

En effet, pendant des années la Maire actuelle a été une des plus farouches adversaires de

la vidéoprotection. À chaque vote elle s'est systématiquement opposée à ce projet. C'est l'équipe municipale précédente qui a entièrement mené le projet à bien, en concertation avec la gendarmerie, avec les commerçants et avec les Dourdannais. Il s'agit d'un élément essentiel à la sécurité des habitants et des biens, un véritable projet d'intérêt général contre lequel la Maire actuelle a lutté avec acharnement et qu'elle ne souhaite pas développer plus avant pour le porter à la hauteur de ce qui serait nécessaire pour notre commune.

Groupe « Dourdan, une histoire d'avenir »

Le groupe « Dourdan debout » ne s'est pas exprimé ce mois-ci.

EXPOSITION PHOTOS ABC DOURDAN



du vendredi 4 septembre au samedi 7 novembre

ATELIERS ABECEDAIRES à partir de 7 ans

vendredi 23 octobre et mardi 27 octobre

10h - 12h



Bibliothèque municipale : réservation indispensable - Tél : 01 64 59 52 50
Place du Chariot 91410 Dourdan